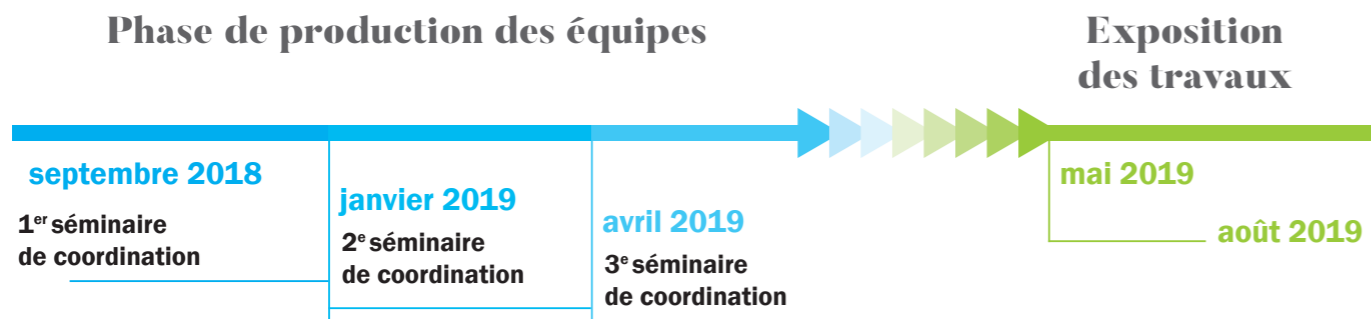


Les étapes du projet



Partenaires

Partenaires à ce jour, cette liste est susceptible d'évoluer

Forum métropolitain du Grand Paris - Préfecture de la Région d'Île-de-France - Ville de Paris - Région Île-de-France
Département de Seine-Saint-Denis - Département du Val-de-Marne - Département du Val d'Oise
Métropole du Grand Paris - Association des Maires d'Île-de-France
Établissement Public Territorial Paris Est Ensemble - Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
Établissement Public Territorial Plaine Commune - Établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois
Établissement Public Territorial Paris Terres D'Envol - Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Avec l'appui technique de l'IAU et de l'Apur

Informations pratiques

<http://www.forumgrandparis.fr/consultation-internationale/espace-presse>

Contact presse : sara.helmi@forumgrandparis.fr - 01 75 77 35 87 - 06 31 97 82 85

Forum métropolitain du Grand Paris - 55 rue de Lyon - 75 012 Paris



Présentation

Créé en 2009, le Forum métropolitain du Grand Paris est un syndicat mixte ouvert d'étude. Il rassemble près de 180 collectivités de l'unité urbaine parisienne de tous niveaux (Région, Métropole du Grand Paris, Départements, Ville de Paris, Intercommunalités, Communes, Grands syndicats urbains). Il est le lieu de travail commun, d'échanges et de convergences sur les enjeux métropolitains, de toutes les collectivités locales quelles que soient leurs sensibilités politiques.



MAIRIE DE PARIS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

VAL de
MARNE
Le département

val
d'oise
le département

Métropole
du Grand Paris

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE

Est
Ensemble
Grand Paris

GRAND
ORLY
SEINE
BIÈVRE

plaine
commune
GRAND PARIS

Paris
Est
Marne & Bois

PARIS
TERRES D'ENVOL
Autoroutes (Roissy / Orly) / D'Orly / Le Blanc-Mesnil /
Le Bourget / Evry / Fontainebleau / Paris / Vitry

Roissy
Pays de
France
Communauté
d'Agglomération

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse de lancement du jeudi 24 mai 2018

Mis à jour jeudi 24 mai à 13h

Consultation internationale sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides ou structurantes du Grand Paris

La question du devenir des autoroutes urbaines se pose dans la plupart des métropoles mondiales. À la suite des Assises nationales de la mobilité et du Livre blanc réalisé au sein du Forum métropolitain du Grand Paris sur « les mobilités durables, intelligentes et optimisées à l'horizon 2030 en Île-de-France », les élus ont décidé d'approfondir ce sujet en lançant une consultation internationale.

Ce projet fédère l'ensemble des institutions concernées : État, Ville de Paris, Région, Métropole du Grand Paris, Association des Maires d'Île-de-France, des départements, des intercommunalités, sous le pilotage du Forum métropolitain du Grand Paris.

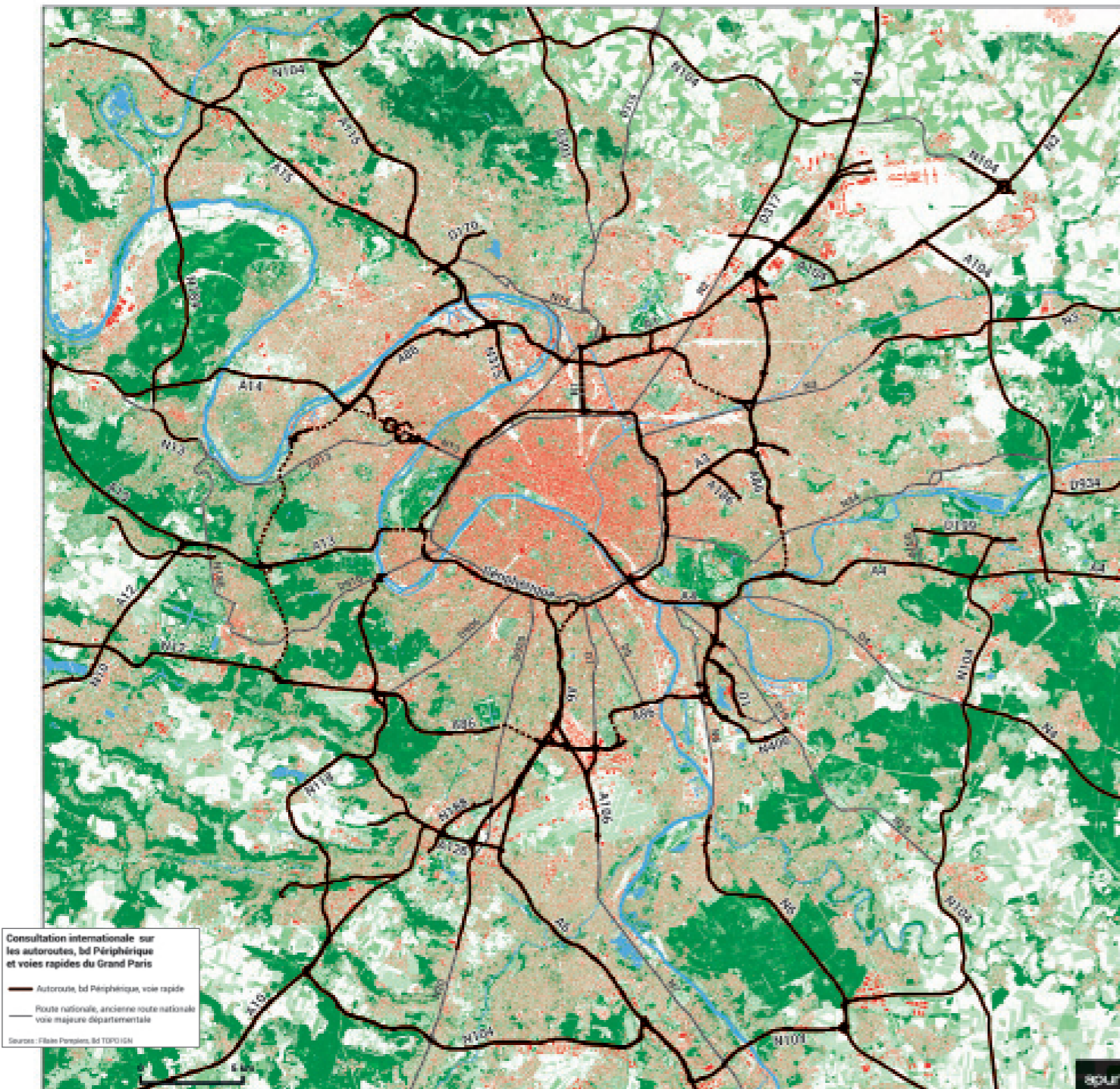
Un appel à candidature international est lancé pour sélectionner quatre équipes pluridisciplinaires qui travailleront pendant plusieurs mois sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides ou structurantes du Grand Paris, à moyen et long termes (avec un jalonnement à 2030 et 2050, et des idées créatives pour 2024).

Ces équipes devront proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement des réseaux, réduire les nuisances liées à la circulation autoroutière ou encore mieux insérer les autoroutes urbaines dans l'environnement.

De nombreux dispositifs de concertations sont prévus tout au long du processus pour associer au maximum les Franciliens et l'ensemble des acteurs concernés.

Les résultats de ce travail seront présentés lors d'une exposition grand public au printemps/été 2019.

Avec l'appui technique de :



Présentation du projet

Contexte

Depuis le début de l'année 2017, le Forum métropolitain du Grand Paris mène un vaste chantier sur l'évolution des mobilités régionales à l'horizon 2030 avec le pilotage conjoint de l'AMIF, de la Ville de Paris, de la Métropole du Grand Paris, et en lien avec l'ensemble des collectivités concernées. Les élus du Forum ont souhaité associer tous les acteurs des mobilités en Île-de-France. La démarche s'est concrétisée par un Livre blanc pour des mobilités durables, intelligentes, optimisées en 2030, publié en mars 2018.

A partir des travaux du Livre blanc pour des mobilités durables, intelligentes et optimisées à l'horizon 2030¹, qui formule de multiples propositions pour améliorer les mobilités de demain, le Forum a choisi de poursuivre sa réflexion autour de l'un de ces axes de travail qui concerne l'évolution des autoroutes urbaines et des voies rapides ou structurantes.

1 - Pour télécharger le Livre blanc « Vers des mobilités durables, intelligentes et optimisées à l'horizon 2030 en Île-de-France » : www.forumgrandparis.fr (page travaux « mobilités 2030 »)

Objectifs

- Disposer de nouvelles visions et de scénarios concrets d'évolution sur ce que pourraient devenir les autoroutes et les voies rapides ou structurantes existantes du Grand Paris, à moyen et long termes, en faisant appel à toutes les disciplines de recherche concernées, et en s'ouvrant à des regards internationaux ;
- Fédérer l'ensemble des acteurs publics concernés autour de cet objectif commun pour impulser une dynamique partagée ;
- Partager le plus largement possible ces réflexions avec l'ensemble des parties prenantes (société civile, usagers, habitants, acteurs économiques...), en les impliquant dès le démarrage du processus, afin d'engendrer et de nourrir une culture commune autour de ces questions.

Quatre équipes pluridisciplinaires et internationales

Un appel à candidature international va être lancé pour sélectionner quatre équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes, économistes, experts de la mobilité et des transports, experts en environnement...) qui auront pour mission de fournir des scénarios d'évolution présentant des solutions aux différents enjeux liés au devenir des autoroutes, du boulevard périphérique et des voies rapides ou structurantes du Grand Paris. Ces enjeux sont les suivants :

- Améliorer le fonctionnement du réseau pour améliorer les mobilités quotidiennes ;
- Réduire les externalités négatives liées à la circulation autoroutière ;
- Vers des autoroutes et voies rapides mieux intégrées aux territoires ;
- Vers des solutions envisageables pour les finances publiques et un modèle soutenable économiquement.

Concertation citoyenne, de la société civile et des décideurs publics

Différents dispositifs (débat public, conférence de citoyens...) seront prévus pour associer les citoyens, la société civile et les décideurs publics à la réflexion, tout au long du projet. Il s'agira ainsi de recueillir des avis et une expertise d'usage, susceptibles d'éclairer les équipes pendant leurs travaux, puis de débattre des scénarios imaginés par les équipes avec les citoyens.

Exposition finale

L'exposition finale présentera l'aboutissement des travaux de chaque équipe ainsi que les résultats des actions de concertation. Elle a vocation à permettre au grand public, notamment francilien, une appropriation forte de l'ensemble des contenus qui auront été produits pendant la consultation internationale. Des débats publics, des colloques, et d'autres dispositifs interactifs viseront à approfondir l'ouverture des réflexions aux citoyens et à la société civile. Le lieu choisi pour l'exposition sera prochainement annoncé.

Pilotage et financement

Si le Forum métropolitain du Grand Paris est le pouvoir adjudicateur de la consultation, il s'appuie sur un Comité de pilotage qui regroupe les représentants politiques des partenaires.

Celui-ci est composé de la façon suivante :

- Le Forum métropolitain du Grand Paris, représenté par son président ou son représentant et son premier vice-président ;
- L'Etat, représenté par le Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ou son(sa) représentant(e), et un représentant des services de l'État ;
- La Ville de Paris, représentée par le maire adjoint à l'urbanisme et le maire adjoint aux transports ou leurs représentant(e)s ;
- La Région Île-de-France, représentée par 2 vice-président(e)s ou leurs représentant(e)s ;
- Le Président de la Métropole du Grand Paris ou son (sa) représentant(e) ;
- Le Président de l'Association des Maires d'Île-de-France ou son (sa) représentant(e) ;
- Le (la) président(e) de toute collectivité territoriale participant au financement ou son (sa) représentant(e).